

2.2.13 Participation québécoise à la Foire internationale du Livre à Bruxelles

A la demande de la partie québécoise, la partie belge prendra les contacts nécessaires à la transmission de l'information susceptible de faciliter la participation du Québec. D'autre part, elle fera parvenir à la partie québécoise de la documentation relative à la législation belge dans le domaine du Livre.

2.2.14 Tournée du Théâtre populaire du Québec

La partie belge donne son accord. La partie québécoise lui fera parvenir un dossier complet relatif à ce projet.

2.2.15 Exposition itinérante de photographies artistiques sur le Québec

La partie belge donne son accord à cette proposition québécoise.